

Fidèles à nos engagements

*Rapport de redevabilité
du Gouvernement de l'Espagne*

Juillet 2021



GOBIERNO
DE ESPAÑA



GOBIERNO
DE ESPAÑA

**Fidèles à nos
engagements**

Rapport de redevabilité — juillet 2021

Résumé exécutif

Contexte

Au début de la législature, le président du Gouvernement s'est engagé de façon explicite à rendre des comptes publiquement sur l'action du Gouvernement, et cela à intervalles réguliers.

L'objectif du rapport *Fidèles à nos engagements* est de fournir les éléments permettant de suivre les avancées du Gouvernement dans la réalisation des engagements depuis l'investiture jusqu'au 30 juin 2021, date de clôture de l'exercice.

Ce document inclut également un résumé des mesures mises en œuvre au cours du premier semestre 2021 pour répondre aux conséquences économiques, sociales et sanitaires de la pandémie de COVID-19.

Comme au mois de décembre, lors de la première édition de *Fidèles à nos engagements*, la diffusion publique de cette nouvelle édition est menée dans une perspective multidimensionnelle, afin d'informer les citoyen·nes de l'action du Gouvernement et de l'état de mise en œuvre des engagements à travers trois approches : une approche globale, une approche sectorielle et une approche territoriale.

En outre, le Gouvernement continue de travailler en faveur de l'institutionnalisation et de la consolidation progressives de l'exercice de redevabilité (ou « obligation de rendre des comptes »), en le diffusant activement auprès des principaux groupes intéressés par le sujet dans notre pays (société civile, universités et médias), auprès des gouvernements des pays voisins et au sein des forums multilatéraux spécialisés.

La méthodologie appliquée pour élaborer ce rapport a été analysée et validée par le même groupe d'expertes indépendantes, issues de l'Université, que lors de l'exercice 2020. Ce groupe d'analyse méthodologique (GAM) a été élargi et consolidé au cours du présent semestre.

La principale nouveauté de cette édition est l'incorporation des mesures prévues dans le Plan pour la relance, la transformation et la résilience à la « carte des engagements ». Son alignement sur les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 est également analysé.



Mise à jour des engagements

- Le nombre total d'engagements pris a augmenté de 18,2 % depuis décembre 2020, atteignant un total de 1 463 engagements au 30 juin 2021.
- Le Gouvernement a pris 228 engagements supplémentaires, dont 170 sont issus du Plan pour la relance, la transformation et la résilience.
- Parallèlement, 3 engagements ont été laissés sans suite pendant le semestre qui nous occupe, en plus des 7 engagements qui avaient connu le même sort lors de l'exercice précédent.

Bilan global de la réalisation des engagements

- **ENGAGEMENTS HONORÉS.** Depuis l'investiture, le Gouvernement a pris 1 463 engagements : 32,8 % d'entre eux ont été réalisés et il est prévu que ce taux atteigne 38,2 % au prochain semestre.
- **ÉCART PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE.** 34,7 % des 1.238 engagements existants au semestre précédent ont été honorés. Par conséquent, comparativement, le résultat dépasse de 4,8 % les prévisions du mois de décembre 2020.
- **ENGAGEMENTS EN COURS.** Si l'on ajoute les engagements déjà honorés à ceux qui sont en cours de réalisation, le Gouvernement a commencé à travailler sur 93,8 % des engagements pris.
- **ACCORD DE COALITION PROGRESSISTE (ACP).** 33,4 % des 428 engagements issus de l'ACP ont déjà été honorés et il est prévu que ce taux atteigne 41,6 % en décembre 2021. Le résultat dépasse de 3 % les prévisions de réalisation des engagements du semestre précédent.
- **PLAN POUR LA RELANCE, LA TRANSFORMATION ET LA RÉSILIENCE.** Les 212 mesures visées dans le plan sont intégrées à ce rapport à travers 317 engagements (147 préexistants et 170 nouveaux engagements). Par conséquent, 21,7 % de l'ensemble des engagements du Gouvernement sont associés au plan.

Au 30 juin 2021, 16,4 % des engagements associés au plan avaient été honorés, et il est prévu que ce taux atteigne 21,8 % en décembre 2021.



Tableau 1. Bilan de réalisation des engagements au 30 juin 2021.

Origine de l'engagement [nb d'engagements]	Engagements réalisés Juin 21	Réalisation prévue Déc. 21
Total [1 463]	32,8 %	38,2 %
Discours d'investissement [239]	38,1 %	46,9 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP [428]	33,4 %	41,6 %
Autres accords d'investissement [161]	31,1 %	34,2 %
Engagements associés au PRTR [317]	16,4 %	21,8 %
Autres origines [696]	39,2 %	43,7 %

Tableau 2. Bilan et écart dans la réalisation des engagements figurant dans le rapport de décembre 2020.

Origine de l'engagement [nb d'engagements Déc. 20]	Réalisation prévue Juin 21	Engagements réalisés Juin 21 (par rapport à ceux figurant dans le rapport de Déc.20)	Écart para rapport à la prévision
Total [1 238]	32,6 %	37,4 %	+4,8%
Discours d'investissement [239]	37,2 %	38,1 %	+0,8%
Accord de coalition progressiste PSOE-UP [428]	30,4 %	33,4 %	+3,0%
Autres accords d'investissement [161]	29,8 %	31,1 %	+1,2%
Autres origines [641]	34,5 %	41,3 %	+6,9%



Sommaire

Bloc I. Description de l'exercice de redevabilité	6
1. Introduction	7
2. Contexte.....	8
3. Synthèse méthodologique	9
4. Concepts clés de la redevabilité	11
5. Nouveautés majeures de l'exercice pendant ce semestre	13
Bloc II. Présentation des résultats de l'exercice de redevabilité	16
6. Réponse à la pandémie de COVID-19 au premier semestre 2021	17
7. Alignement des engagements avec les ODD.....	19
8. Résultats de réalisation des engagements.....	21

Annexes

Annexe I. Méthodologie

Annexe II. Résumé des initiatives COVID-19

Annexe III. Mise à jour des engagements



Bloc I. Description de l'exercice de redevabilité

1. Introduction

Cette deuxième édition de *Fidèles à nos engagements* présente l'état de mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement de l'Espagne depuis le début de la législature jusqu'au 30 juin 2021. L'exercice de redevabilité, qui a débuté en décembre 2020, est ainsi poursuivi et notre volonté est de le voir perdurer et de présenter régulièrement une mise à jour des engagements et de leur état de mise en œuvre.

La notion de redevabilité, qui est reposée sur le principe de réalisation ou d'explication des engagements, vise à revendiquer une valeur essentielle, celle de la parole donnée, avec un triple objectif :

- progresser en termes de **qualité démocratique** et de culture de la **gouvernance publique** ;
- combattre le **désintérêt des citoyen·nes pour la politique**, en soumettant l'action du Gouvernement à un audit citoyen ; et
- mettre en œuvre un processus d'**apprentissage institutionnel** enrichi par le débat public.

L'Espagne confirme ainsi qu'elle est à l'avant-garde en matière de redevabilité grâce à un exercice unique et pionnier parmi nos voisins. Cet exercice implique d'analyser l'action du Gouvernement sous le prisme de la réponse aux attentes générées et de mettre à disposition de tous des données concernant (i) les engagements pris depuis l'investiture et tout au long de la législature, (ii) les initiatives développées pour honorer ces engagements et (iii) les états de mise en œuvre.

Il s'agit donc d'un nouvel outil conforme aux valeurs et aux principes démocratiques et au droit fondamental de participation politique établi par la Constitution espagnole et l'Union européenne, dans lequel des informations systématisées sont volontairement offertes aux citoyen·nes, aux forces politiques, aux institutions publiques, aux médias et aux partenaires sociaux. Cet instrument, qu'ils ont désormais à leur disposition, renforce les possibilités de contrôler le pouvoir exécutif. Celui-ci s'ajoute aux mécanismes existants tout en facilitant l'analyse et l'évaluation du travail du Gouvernement.

En outre, afin de donner une image complète de l'ampleur du travail entrepris par le Gouvernement, ce rapport comprend également une liste des principales actions menées à bien dans le cadre de la gestion de la pandémie et de ses conséquences au cours du premier semestre 2021 (**annexe II**).



2. Contexte

Cet exercice naît de l'engagement ferme du président du Gouvernement en faveur de la redevabilité. C'est précisément ce qu'a exprimé le président du Gouvernement dans son discours inaugural du 4 janvier 2020, lorsqu'il a déclaré que l'un des grands défis de cette législature est de

« (...) combattre le désintérêt citoyen pour la politique avec des exercices clairs de transparence, des mécanismes de contrôle stricts et des garanties de redevabilité. »

Cet engagement, le président du Gouvernement l'a réitéré lors de la conférence de presse qui s'est tenue à l'issue du premier Conseil des ministres de la législature (14 janvier 2020) :

« Je tiens à vous annoncer, et c'est une nouveauté, que tout au long de ces 1.400 jours nous rendrons régulièrement des comptes sur les avancées réalisées dans chacun des services des ministères, et que nous voulons aussi rendre régulièrement des comptes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des axes d'action du nouveau gouvernement. »

Suite à cet engagement, le 4 août 2020, le président du Gouvernement a effectué un premier bilan de la période comprise entre janvier et juillet 2020. Le 29 décembre 2020, il a porté le rapport **Fidèles à nos engagements** au Conseil des ministres et l'a ensuite présenté au grand public, ce qui signifie que, **pour la première fois dans l'histoire de notre démocratie, un bilan gouvernemental était établi sur la base d'une analyse systématisée de la réalisation des engagements pris depuis le début de la législature**, ce qui permettait de mettre en relief non seulement la gestion effectuée au cours d'une année extrêmement complexe, mais aussi l'importance du respect et de la valorisation de la parole donnée.

Ce matin-là, pour illustrer cette volonté de transparence que représente l'exercice, un microsite **Fidèles à nos engagements** était inauguré sur le site web de la **Présidence du gouvernement (Moncloa)**, où les informations détaillées figurant dans le rapport de redevabilité étaient mises à la disposition du public.

Le lendemain, le 30 décembre 2020, l'approche sectorielle de l'exercice était également enclenchée, **tous les ministères ayant été invités à présenter un bilan qualitatif**. Enfin, le 18 février 2020, le processus de redevabilité s'est achevé par la **présentation des bilans territoriaux par l'ensemble des délégués du Gouvernement**.

Avec l'entrée en vigueur du décret royal 634/2021 du 26 juillet 2021 portant restructuration de la Présidence du gouvernement, le département de planification et de suivi de l'activité gouvernementale a été supprimé et remplacé par l'unité de redevabilité de la Présidence du gouvernement, qui sera chargée de suivre et de contrôler la programmation et l'exécution de l'activité gouvernementale, et assumera



la préparation des rapports et la mise en œuvre des mécanismes nécessaires à l'exercice de redevabilité du Gouvernement de l'Espagne.

3. Synthèse méthodologique

L'exercice de redevabilité a été conçu et développé par le Département de planification et de suivi de l'activité gouvernementale (DPS), qui dépend du secrétariat général du cabinet de la Présidence du gouvernement.

Il comprend le développement des aspects suivants :

- **conception et mise en œuvre du projet**, dans une optique d'amélioration et de consolidation à chaque édition ;
- **identification, systématisation, mise à jour et analyse des engagements** pris par le Gouvernement au moment de l'investiture et tout au long de la législature ;
- **suivi et contrôle des initiatives** réalisées par le Gouvernement ;
- **analyse de la réalisation** des engagements ;
- **mise en commun** avec les ministères ;
- **élaboration de *Fidèles à nos engagements***, le rapport dans lequel figure l'état de mise en œuvre des engagements ;
- préparation du **bilan sectoriel et territorial** de redevabilité ;
- préparation des **données ouvertes, des supports de diffusion et des instruments permettant de visualiser l'information** qui accompagnent l'exercice de redevabilité.

Les critères, les fondements et la méthodologie utilisés à chacune des étapes du processus sont décrits en détail dans les bases méthodologiques contenues dans la partie I de l'**annexe I**, qui a été mise à jour dans cette deuxième édition afin d'introduire (i) les nouveautés en matière de redevabilité au premier semestre 2021 et (ii) les recommandations et les suggestions reçues au sein des forums dans lesquels ces bases méthodologiques ont été partagées et analysées.

Parmi ces espaces de débat figure le groupe d'expertes appelé **Groupe d'analyse méthodologique** (GAM), qui a poursuivi l'analyse des bases méthodologiques conçues par le DPS afin de **procéder à leur validation méthodologique, garantissant ainsi l'objectivité et la qualité de l'exercice. Le GAM a été renforcé cette année avec l'incorporation de trois nouveaux expertes**, issues d'universités publiques, qui ont complété le groupe de neuf expertes qui composaient déjà le GAM en décembre 2020 et qui ont continué à collaborer activement lors de cette édition.

Le panel qui en résulte est constitué d'expertes indépendantes de haut niveau issues de domaines de spécialisation complémentaires, avec un équilibre entre les hommes et les femmes et une répartition territoriale la plus large possible en fonction

des universités d'origine. La partie II de l'**annexe I** décrit en détail la collaboration entre le DPS et le GAM.

L'une des caractéristiques de l'exercice de redevabilité est son approche multidimensionnelle. Après la présentation publique du rapport **Fidèles à nos engagements**, un bilan sectoriel est présenté par les ministères et, dans un troisième temps, les bilans territoriaux sont présentés par l'ensemble des délégués du Gouvernement.

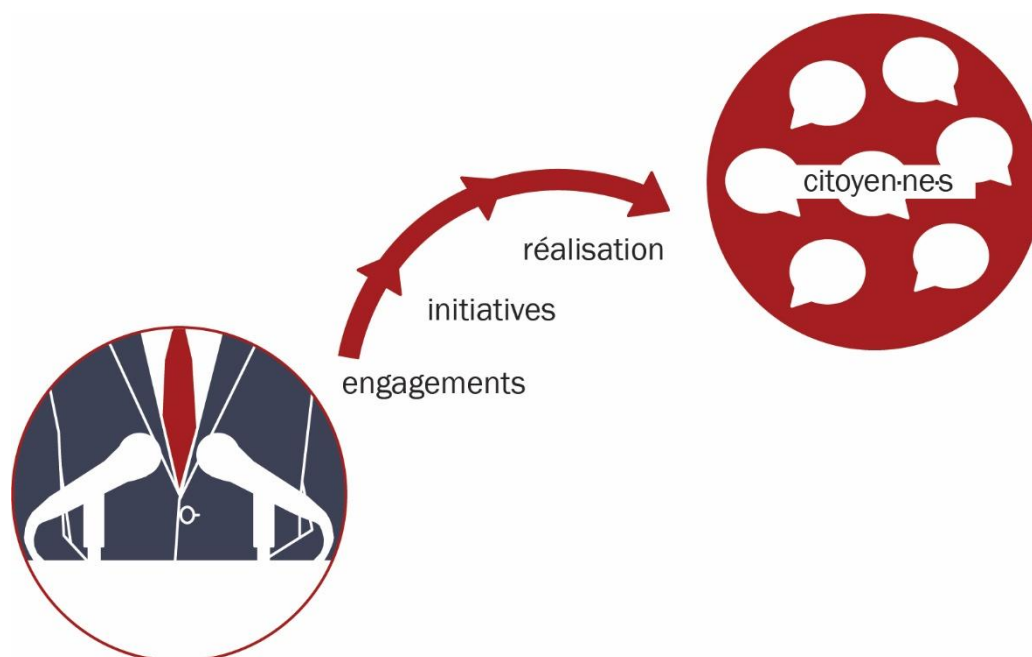
Le microsite **Fidèles à nos engagements**, disponible sur le site web de la *Moncloa*, contient toutes les informations en lien avec la redevabilité, notamment : (i) le rapport présenté par le Président en espagnol, en anglais et en français, (ii) les bases méthodologiques sur lesquelles repose le rapport et les annexes, (iii) un fichier téléchargeable contenant tous les engagements analysés, leur état de mise en œuvre et les initiatives mises en œuvre pour les honorer, et (iv) les communiqués de presse par secteur et les supports de diffusion correspondant au territoire en question.

Par ailleurs, le DPS a lancé un **projet de sensibilisation à la redevabilité et de benchmarking** avec un double objectif : d'une part, faire connaître cette initiative que nous souhaitons pérenne, et, d'autre part, parfaire les bases méthodologiques utilisées en les confrontant à d'autres au sein de forums spécialisés, tout cela dans un souci d'amélioration continue, une démarche qui est au cœur de cet exercice. Il convient de mentionner que l'exercice de redevabilité a été présenté au **Forum « gouvernement ouvert »** (*Foro de Gobierno Abierto*), au **Centre d'études politiques et constitutionnelles** (*Centro de Estudios Políticos y Constitucionales*) et au **Centre latino-américain de l'administration pour le développement** (*Centro Latinoamericano de Administración para el desarrollo*), entre autres institutions et acteurs sociaux, des espaces où la pertinence politique et juridique de l'exercice, ainsi que la méthodologie utilisée pour son élaboration, ont également été discutées. Une liste de toutes les actions menées dans cette optique se trouve à l'**annexe I** (partie III).

4. Concepts clés de la redevabilité

Comme indiqué précédemment, rendre des comptes consiste à analyser l'état d'avancement des engagements pris par le Gouvernement auprès des citoyen·nes au moment de l'investiture et tout au long de la législature. Cette analyse inclut une prévision des résultats qui seront atteints au semestre suivant grâce aux initiatives mises en place par les ministères.

Graphique 1. *Processus de réalisation.*



- Par engagement, on entend toute obligation, promesse ou expression de volonté explicites du Gouvernement en vue de répondre à un besoin ou à un problème public spécifique.
- Les engagements peuvent provenir
 - (i) **du discours d'investiture** du président du Gouvernement ;
 - (ii) **des accords passés avec les formations politiques** ayant voté pour l'investiture ou lui ayant apporté leur soutien ;
 - (iii) **de toute autre manifestation, déclaration ou accord** passé par le président du Gouvernement ou les ministres ; et
 - (iv) **de plans ou de stratégies du gouvernement de nature transversale** qui établissent une feuille de route pour l'ensemble du Gouvernement à moyen ou long terme. Ainsi, le **Plan pour la relance, la transformation et la résilience** (PRTR), dont la portée et la transversalité nécessitent de mettre à jour la carte



globale des engagements afin d'y inclure certaines mesures, a été intégré lors de cet exercice.

- Au fur et à mesure que la législature avance, la carte des engagements est mise à jour, soit parce que de nouveaux engagements font leur apparition, soit parce que les engagements existants sont reformulés ou laissés sans suite. Expliquer ces ajustements fait partie intégrante de l'exercice de redevabilité.
- Il y a différents états de mise en œuvre des engagements. Un engagement peut être :
 - **Non activé** lorsqu'aucune initiative n'a encore été prise aux fins de sa réalisation.
 - **Activé** lorsque des initiatives visant à l'honorer ont été prises. Dans ce cas, on distingue 4 subdivisions :
 - **En cours – sans avancées** : quand des initiatives liées à l'engagement ont été mises en œuvre par le passé, mais qu'aucune autre initiative n'a été entreprise ou que les initiatives mises en œuvre n'ont pas été poursuivies au cours du semestre.
 - **En cours – avec des avancées** : quand, au cours du semestre, des activités ou des initiatives ont été mises en œuvre, suite à quoi des progrès ont été constatés quant à la réalisation de l'engagement.
 - **En cours de traitement par des tiers** : lorsque l'activité qui permet une avancée ou la réalisation de l'engagement ne correspond plus, en principe, au seul Gouvernement, parce qu'une étape ou un processus spécifique sort du cadre de ses fonctions ou de ses compétences.

C'est le cas des engagements qui consistent à faire adopter une loi, par exemple. Ces derniers seraient classés dans la catégorie « En cours – par des tiers » pendant la phase parlementaire, c'est-à-dire une fois que le Conseil des ministres a envoyé le projet de loi au Parlement. C'est également le cas pour les dossiers sur lesquels le Gouvernement ne peut pas progresser tant que les institutions de l'UE n'ont pas finalisé certaines procédures.
- **Sans suite** : lorsqu'il est décidé qu'un engagement formulé n'est plus valable dans le cadre de la législature en cours et qu'il est écarté sur la base d'une décision motivée.

Graphique 2. États de mise en œuvre des engagements.



5. Nouveautés majeures de l'exercice pendant ce semestre

5.1. Évolution méthodologique

La méthodologie appliquée au cours de ce semestre est le résultat du processus d'amélioration continue qui est au cœur de l'exercice de redevabilité conçu par le DPS. **Bon nombre des nouveautés sont le résultat de l'incorporation de la plupart des recommandations formulées par les expertes du GAM**, et qui ont été incluses dans le rapport de décembre. Par ailleurs, l'analyse et la validation de la méthodologie proposée par le DPS pour cette édition a permis d'identifier des pistes d'amélioration possibles, dont certaines ont déjà été intégrées dans cet exercice.

5.2. Nouveaux contenus

La nouveauté majeure de cette édition est sans aucun doute **l'intégration dans la carte des engagements des 212 mesures du Plan pour la relance, la transformation et la résilience (PRTR)**, qui constitue la feuille de route du Gouvernement espagnol pour la période 2021-2023 pour parvenir à une relance et une transformation durables et à un développement résilient.

L'importance et la nature transversale de ce plan exigent, d'une part, que les mesures qui y sont incluses soient prises en compte lors de la mise à jour du nombre et du contenu des engagements et, d'autre part, que les volets et les axes qui structurent le PRTR soient également utilisés dans l'analyse de la réalisation des engagements effectuée dans ce travail.

Ainsi, ce rapport comprend :

- à l'**annexe III**, la mise à jour des engagements pris dans le cadre d'auditions, de déclarations publiques et d'accords, principalement en rapport avec le PRTR (les engagements laissés sans suite sont également identifiés et les critères employés sont décrits dans les bases méthodologiques à l'**annexe I**) ;

- au point [8.3], des informations sur la réalisation des engagements liés au PRTR, en lien avec les 20 réformes majeures définies dans le PRTR ; et
- au point [8.5], l'état de mise en œuvre de l'ensemble des engagements pris (quelle que soit leur origine) dans le cadre des quatre grandes lignes de travail du PRTR : transition écologique, transformation numérique, cohésion sociale et territoriale et égalité des sexes.

Bien que des efforts aient été faits pour obtenir la plus grande cohérence et homogénéité en ce qui concerne les informations liées au PRTR, il est important de préciser que **les données sur la réalisation des engagements liés aux mesures du PRTR contenues dans le présent document ne constituent pas une évaluation de l'absorption ou de l'exécution des fonds européens, ni du respect des mesures du plan en lui-même, dans les termes requis par la Commission européenne, ce travail étant effectué expressément par d'autres unités du Gouvernement.** Par conséquent, les résultats de ce rapport ne font pas référence à la réalisation des étapes et des objectifs établis par le PRTR.

Cette édition du rapport comprend également une analyse des engagements sous le prisme des Objectifs de développement durable (ODD), qui restent une référence pour la politique gouvernementale et dont la validité s'est vue renforcée dans le contexte actuel. D'ailleurs, comme cela est mentionné dans le PRTR, ce plan n'est pas créé de toutes pièces : il s'inscrit dans la logique de l'Agenda 2030 et des ODD et propose d'approfondir le programme de réformes structurelles promu depuis l'approbation de l'Agenda pour le changement il y a deux ans, et qui a été approuvé dans la Stratégie de développement durable 2030.

Ainsi, le point [7] **décrit en détails l'alignement des engagements sur les ODD, en identifiant le nombre d'engagements qui contribuent à la réalisation de chacun des objectifs, ce qui nous permet de visualiser les priorités du Gouvernement au regard de ces 17 objectifs.** Cela répond également à l'une des recommandations du GAM pendant la période précédente.

Enfin, concernant l'analyse des résultats, deux nouveautés sont à signaler :

- d'une part, **les données sur la réalisation globale des engagements sont présentées en trois étapes** : le moment de l'investissement, la date de clôture de l'édition précédente, et le total des engagements en cours, **afin de pouvoir montrer leur évolution** (voir point 8) ;
- d'autre part, **une nouvelle ventilation est établie par fonctions des administrations publiques** ou domaines thématiques, conformément à la classification faite par les Nations Unies en 1999 et largement utilisée dans d'autres domaines de l'administration gouvernementale (voir point 8.6), répondant ainsi à une suggestion du GAM émise lors de l'exercice précédent,



qui consistait à offrir la possibilité d'analyser les engagements et leur réalisation sous différents angles.

5.3. Toujours plus de données mises à disposition des citoyen-nes

Le microsite *Fidèles à nos engagements* sera mis à jour pour offrir de nouvelles façons, plus attrayantes, de visualiser les informations et les résultats, et qui permettent d'agréger et de désagréger les données de ce deuxième rapport de redevabilité selon les centres d'intérêt des citoyen-nes.

En outre, le fichier téléchargeable où figurent tous les engagements et initiatives comprendra également différentes classifications des engagements, ce qui permettra d'analyser la réalisation des engagements selon différentes perspectives sectorielles.

5.4. Nouvel outil de gestion interne

Un saut qualitatif très important a été réalisé dans ce domaine, puisque le DPS a conçu et développé une application informatique, *TELEOS*, qui sert : (i) d'instrument pour le suivi de l'action gouvernementale et de base de données pour recueillir les engagements formulés et les initiatives mises en place ; (ii) de plateforme pour partager facilement les informations avec les ministères, tout en en garantissant la sécurité et l'intégrité des données ; et (iii) de tableau de bord pour analyser l'état de mise en œuvre des engagements et pour faciliter l'obtention de résultats.



Bloc II. Présentation des résultats de l'exercice de redevabilité

6. Réponse à la pandémie de COVID-19 au premier semestre 2021

S'attaquer à la crise sanitaire, sociale et économique provoquée par la COVID-19 était une priorité pour le gouvernement en 2020 et le reste en 2021. L'objectif de l'action gouvernementale est clair : renforcer le bouclier social afin de maintenir la cohésion sociale et protéger le tissu productif.

Pour ce faire, l'action a été décomposée en trois phases :

- une première phase de résistance à l'onde de choc, visant à contenir la propagation du virus, à renforcer le système de santé, à protéger les familles et les individus, notamment les plus vulnérables, et à atténuer les effets sociaux et économiques provoqués tant par la pandémie que par les mesures d'endiguement et de réduction de l'activité économique et de la mobilité qui ont dû être prises ;
- une deuxième phase de reprise progressive de la vie économique et sociale qui jette les bases d'une relance et d'une croissance fortes et égales pour tous, au cours de laquelle, parallèlement à la réponse sanitaire de prévention, d'endiguement et de coordination pour continuer à lutter contre la COVID-19, des mesures ont été adoptées pour protéger les citoyen-nes et les familles et relancer l'activité économique et l'emploi ; et
- une troisième phase d'impulsion permettant de retrouver le chemin de la croissance et de la relance, fondée sur une vaccination équilibrée, durable, inclusive et équitable de la population, notamment des personnes les plus frappées par la pandémie.

C'est pourquoi les efforts déployés par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la pandémie doivent être reflétés dans le rapport de redevabilité et les principales mesures adoptées dans ce contexte doivent également être mises en lumière dans cette édition de juillet 2021. Nombre de ces mesures étaient déjà incluses dans les engagements et répondent à l'esprit dans lequel ils sont formulés et ont dû être avancées en raison de circonstances imprévues.

Sur le plan **sanitaire**, les efforts du Gouvernement pendant le premier semestre 2021 ont porté essentiellement sur quatre points :

- Le premier d'entre eux a été le processus de vaccination. Le vaccin a été administré à une proportion significative de la population, en particulier parmi les groupes les plus vulnérables ou les plus exposés. Le processus de livraison et de distribution des vaccins aux régions a également été harmonisé et plus de doses ont été achetées.
- Le deuxième a consisté à stimuler les investissements en RDI face à la pandémie.



- Le troisième a été de fournir au système national de santé espagnol (SNS) les ressources nécessaires pour faire face à la COVID-19.
- Et le quatrième a été de renforcer les instruments de coopération entre les autorités sanitaires, grâce au dialogue et à l'adoption de critères communs par le Conseil interterritorial du SNS et à un modèle de gouvernance partagée.

En outre, la **protection sociale et économique des personnes et des familles**, notamment des plus vulnérables et de celles qui ont été frappées de plein fouet par la pandémie, reste une priorité pour le Gouvernement. Elle s'inscrit également dans le cadre d'un engagement ferme en faveur du dialogue social. Le maintien de l'emploi et des revenus pour de larges pans de la société est la base d'une relance juste et équitable. Ainsi, tout au long de 2021 :

- l'emploi a continué d'être protégé, notamment par le biais des ERTE (chômage partiel) ;
- les mécanismes qui garantissent des ressources familiales suffisantes et la protection des groupes qui en ont le plus besoin ont été prolongés et améliorés, principalement grâce au revenu minimum vital, à l'amélioration des allocations de chômage et aux moratoires sur les prêts hypothécaires et non hypothécaires ; et
- la protection du droit au logement a été étendue par la suspension des expulsions dans les situations de vulnérabilité, la prolongation extraordinaire des contrats de location et le moratoire ou l'annulation partielle du loyer lorsque le propriétaire est une entité publique ou un grand propriétaire.

La **protection de l'activité économique et le soutien aux entreprises et aux travailleurs-ses indépendantes** ont aussi constitué un axe majeur de l'action gouvernementale. Tout au long de l'année 2021, diverses mesures ont été mises en œuvre pour contribuer de manière décisive à atténuer les problèmes de liquidité, de solvabilité, de surendettement et de survie des entreprises et des travailleurs-ses indépendantes touchés par une réduction significative de leurs revenus. Le maintien et le renforcement du tissu productif sont une condition nécessaire à l'établissement d'une base solide pour la reprise économique et la création d'emplois, notamment en garantissant des activités et des entreprises économiquement viables dans les secteurs qui étaient très rentables avant la pandémie. Par conséquent, la continuité des mesures de liquidité pour l'économie dans son ensemble, qui protègent également la stabilité financière et réduisent l'impact négatif sur les finances publiques, a été essentielle au cours de cette période.

Enfin, le Gouvernement a également apporté un soutien financier et des ressources économiques aux **régions** pour lutter contre la pandémie et permettre à certaines aides d'atteindre différents secteurs de la population. En outre, des mesures ont été



spécifiquement destinées aux autres administrations afin qu'elles puissent apporter une réponse rapide, dans l'exercice de leurs compétences.

Un aperçu des principales actions mises en œuvre pour chacun de ces domaines figure à l'annexe II.

7. Alignement des engagements avec les ODD

Cette édition a analysé la répartition des engagements pris par le Gouvernement sous l'angle de leur articulation avec les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et, donc, avec l'Agenda 2030.

Compte tenu de la formulation initiale des engagements et des ODD eux-mêmes, nous avons recherché, dans cette première analyse d'alignement, des liens pouvant aller jusqu'à un maximum de trois objectifs par engagement.

La répartition des engagements en fonction des ODD, selon ces paramètres, est présentée dans le graphique 4, où le nombre d'engagements liés à chacun des ODD est indiqué entre parenthèses.

Comme on peut le constater, les engagements sont très majoritairement liés aux ODD 16, 8 et 9, qui concernent respectivement la réalisation de sociétés inclusives, d'une croissance durable et d'une industrialisation durable et innovante.

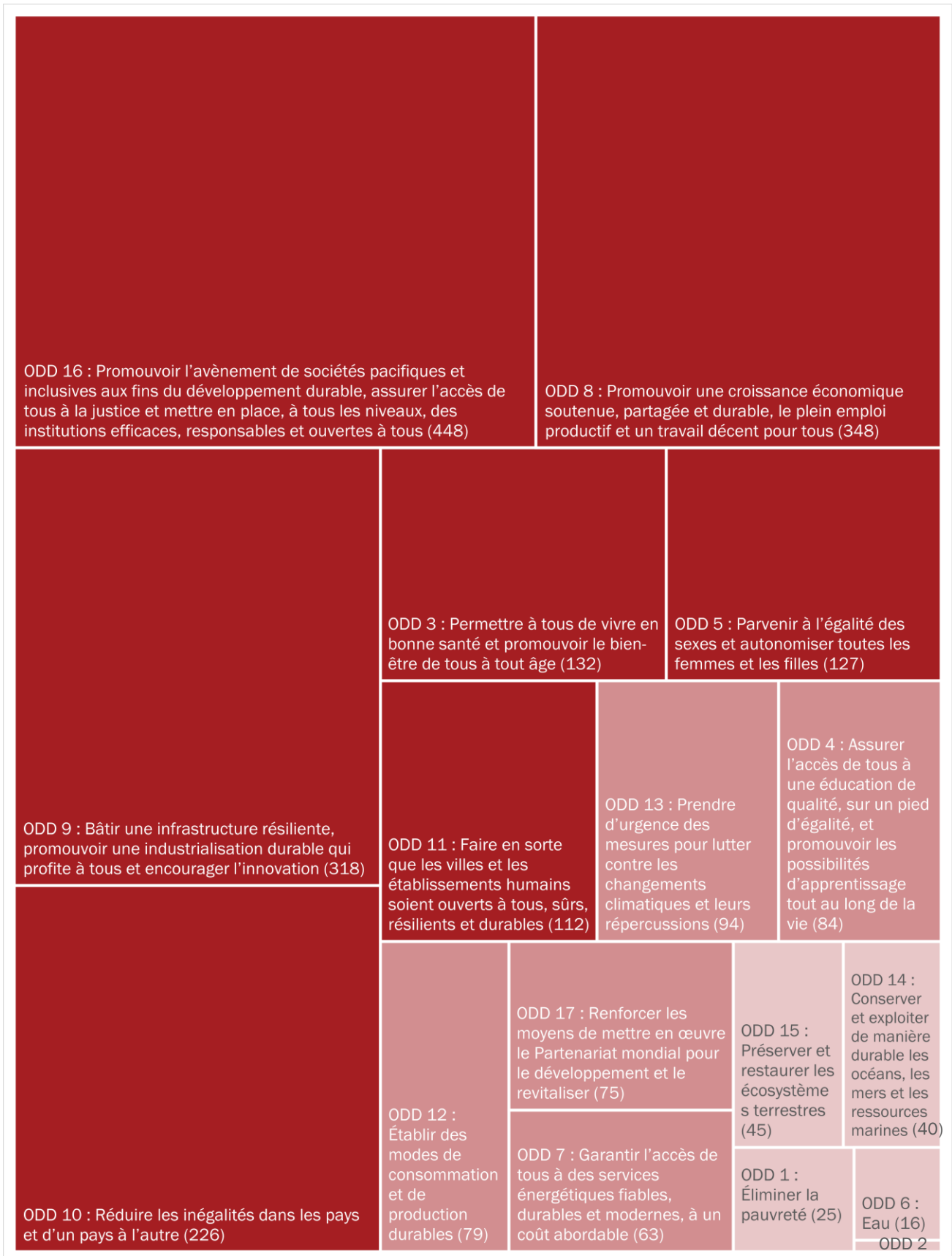
La **Stratégie de développement durable à l'horizon 2030**, approuvée par le Conseil des ministres le 8 juin dernier, qui définit la feuille de route pour les neuf prochaines années et remplace le plan d'action, revêt en l'occurrence une importance capitale.

Graphique 3. Objectifs de développement durable.





Graphique 4. Alignement des engagements avec les ODD.





8. Résultats de réalisation des engagements

8.1. Bilan global de la réalisation des engagements pris

Le nombre total d'engagements pris par le Gouvernement et dont la réalisation est analysée dans ce rapport s'élève à 1 463. Ce résultat a augmenté de 18,2 % depuis décembre 2020 (225 engagements), suite à l'incorporation de ceux contenus dans les mesures du Plan pour la relance, la transformation et la résilience (PRTR), ou dans des déclarations spécifiques des membres de l'exécutif. La mise à jour du nombre d'engagements est détaillée à l'**annexe III**.

10 engagements ont été laissés sans suite. Parmi ceux-ci, 7 étaient déjà identifiés dans le rapport précédent, auxquels 3 autres ont été ajoutés ce semestre, comme le reflètent et le justifient les sections correspondantes. Ce chiffre représente à peine 0,7 % des engagements pris.

Tant l'évolution par rapport à décembre que l'état de mise en œuvre des engagements au 30 juin peuvent être consultés dans le tableau suivant, qui montre également la prévision générale de la réalisation des engagements au 31 décembre 2021.

Tableau 3. Réalisation générale des engagements.

Engagements	En cours			Réalisés		
	Déc-20	Juin-21*	Prévision Déc-21	Déc-20	Juin-21	Prévision Déc-21
Nb d'engagements	836	892	839	290	480	559
(total %)	(67,5 %)	(61,0 %)	(57,3 %)	(23,4 %)	(32,8 %)	(38,2 %)
Total par semestre	1 238	1 463	1 463	1 238	1 463	1 463

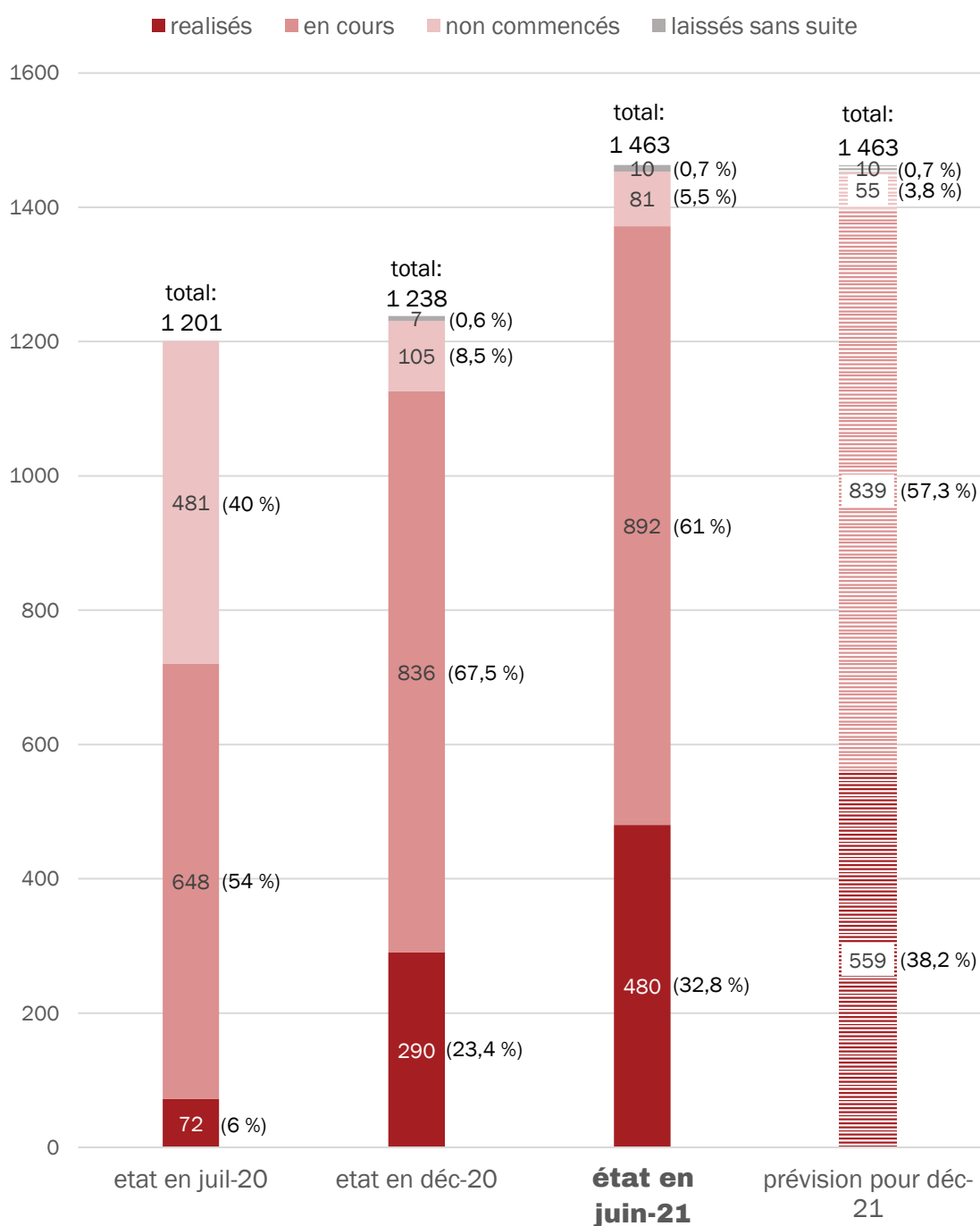
*Engagements en cours en Juin-21			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
29 (2,0 %)	830 (56,7 %)	33 (2,3 %)	892 (61,0 %)



À ce stade de la législature, **94 % des engagements pris ont déjà été activés** (soit parce qu'ils ont été réalisés, soit parce qu'ils sont en cours).

Il est intéressant de souligner que parmi les engagements « en cours », 33 se trouvent « en cours de traitement par des tiers », ce qui signifie que 2,3 % du total des engagements ne seront considérés comme réalisés qu'à la fin de la phase parlementaire, dans la plupart des cas.

Graphique 5. *Évolution des engagements.*

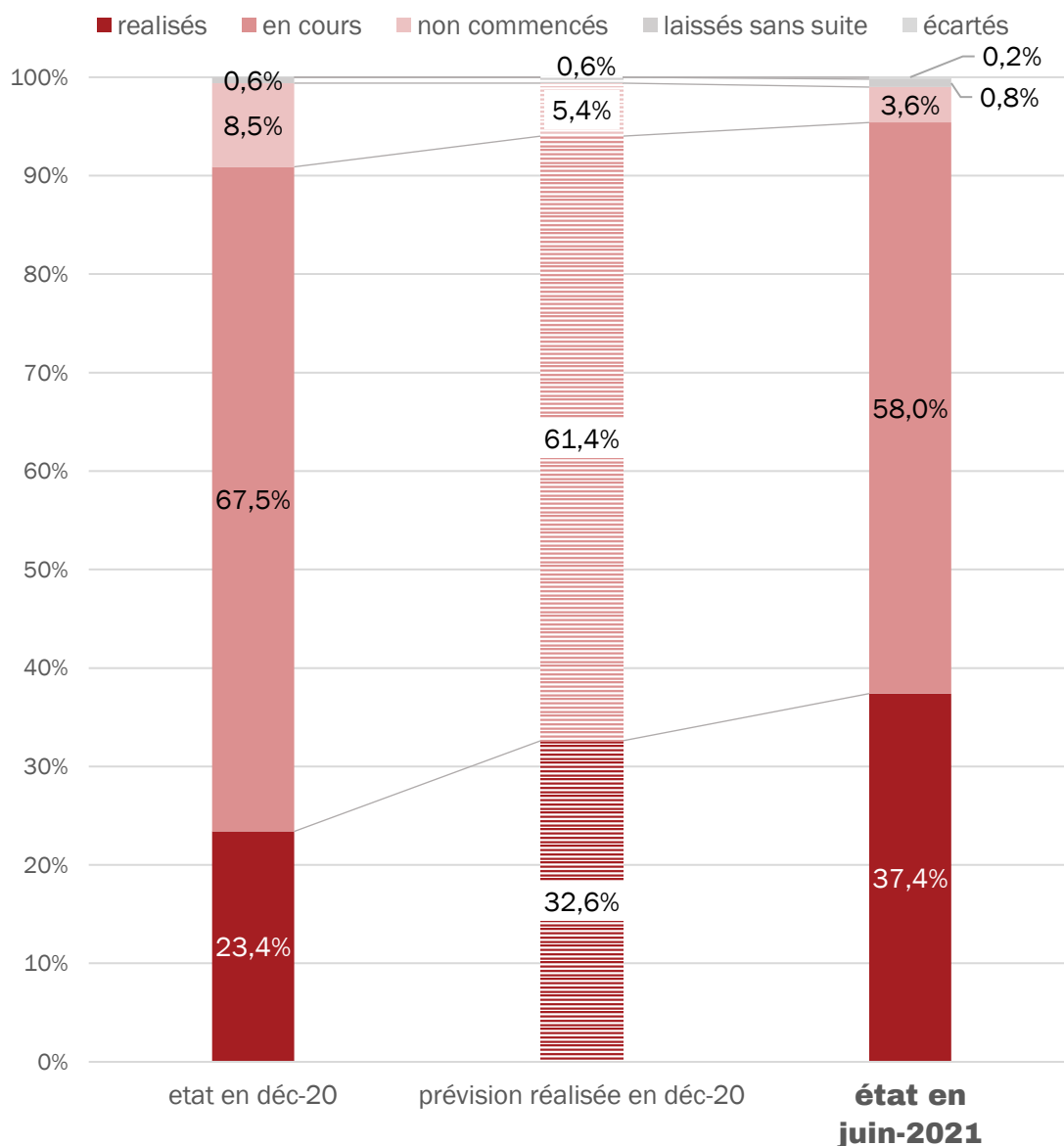




Ces résultats répondent largement aux prévisions faites en décembre pour le semestre en cours, comme le montre le graphique 6. De même, un **certain ralentissement de l'évolution de la réalisation des engagements peut être observé pour le prochain semestre**, en grande partie à cause de l'impact des nouveaux engagements du PRTR, qui fixe l'année 2023 en ligne de mire.

Graphique 6. Écart par rapport aux prévisions de réalisation des engagements.

total: 1 238





8.2. Évolution de la réalisation selon l'origine de l'engagement

Les engagements peuvent provenir des sources suivantes :

- Discours d'investiture.
- Accord de coalition pour un gouvernement progressiste entre le PSOE et Unidas Podemos.
- Autres accords passés en vue d'obtenir les appuis nécessaires à l'investiture.
- Présentation des axes stratégiques des ministères.
- Mesures du Plan pour la relance, la transformation et la résilience.
- Autres origines : accords, entretiens, déclarations, etc.

La plupart des engagements pris dans le discours d'investiture coïncident avec d'autres engagements pris dans l'accord de coalition ou dans d'autres accords passés avec d'autres groupes politiques. C'est pourquoi le nombre global d'engagements, qui sont tous uniques, ne coïncide pas avec la simple addition des engagements classés selon leur origine. Il en va de même pour une partie des engagements liés au PRTR.

8.2.1. Discours d'investiture (prononcé le 04/01/2021)

Jusqu'à présent, **aucun engagement pris dans le discours d'investiture n'a été laissé sans suite**. Les tableaux et graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements. Au premier semestre 2021, **le chiffre prévu en décembre 2020 a été dépassé de 0,8 %**.

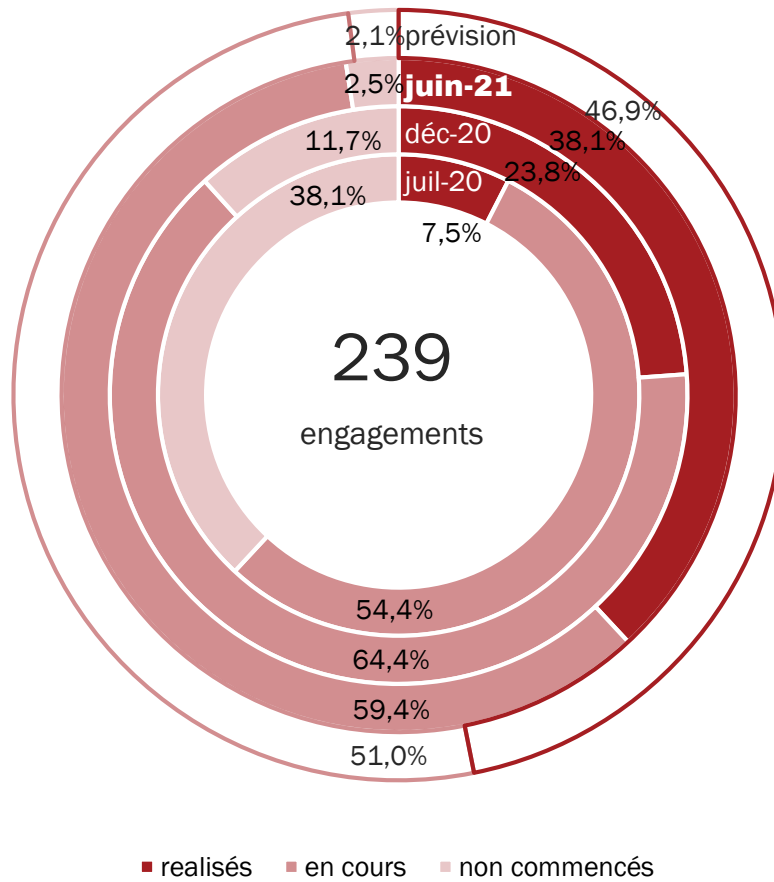
Tableau 4. Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.

Nb d'engagements	En cours			Réalisés		
	Déc-20	Juin-21*	Prévision Déc-21	Déc-20	Juin-21	Prévision Déc-21
239	154 (64,4 %)	142 (59,4 %)	122 (51,0 %)	57 (23,8 %)	91 (38,1 %)	112 (46,9 %)

*Engagements en cours en Juin-21			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
6 (2,5 %)	130 (54,4 %)	6 (2,5 %)	142 (59,4 %)



Graphique 7. Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.





8.2.2. Accord de coalition progressiste passé entre le PSOE et Unidas Podemos (30/12/2019)

Les tableaux et graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements. Au premier semestre 2021, le chiffre prévu en décembre 2020 a été dépassé de 3,0%.

Tableau 5. Réalisation des engagements pris dans l'accord de coalition progressiste.

Nb d'engagements	En cours			Réalisés		
	Déc-20	Juin-21*	Prévision Déc-21	Déc-20	Juin-21	Prévision Déc-21
428	281 (65,7 %)	260 (60,7 %)	230 (53,7 %)	87 (20,3 %)	143 (33,4 %)	178 (41,6 %)

*Engagements en cours en Juin-21			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
11 (2,6 %)	235 (54,9 %)	14 (3,3 %)	260 (60,7 %)

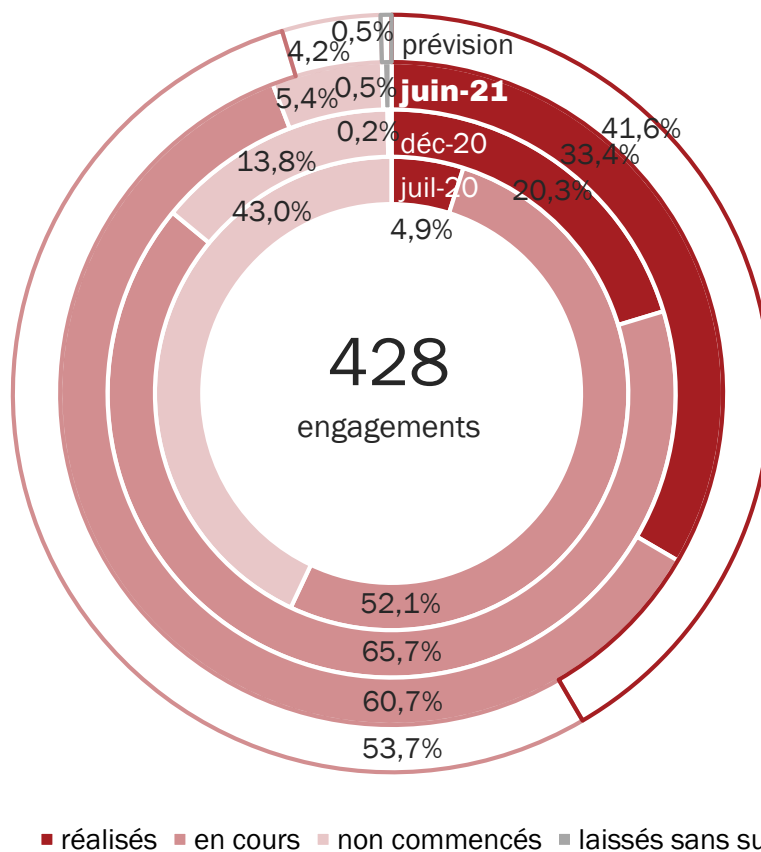
Il est intéressant de souligner que parmi les engagements « en cours », 14 se trouvent au stade dit « en cours de traitement par des tiers », ce qui signifie que 3,3 % de l'ensemble des engagements ne seront considérés comme réalisés qu'à la fin de la phase parlementaire, dans la plupart des cas.

Un deuxième engagement de l'Accord de coalition progressiste a été laissé sans suite au cours du premier semestre 2021. Les engagements écartés et la justification de la décision adoptée sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6. Engagement de l'Accord de coalition progressiste laissé sans suite.

Origine	Engagement	Justification
Accord de coalition progressiste 4.1	Approuver la Stratégie de citoyenneté numérique, qui comprendra un chèque de service destiné à faciliter l'accès à l'internet.	La réalisation de cet engagement s'articulera autour de l'approbation du chèque de service destiné à faciliter l'accès à Internet, inclus dans le PRTR, et de l'approbation de la Charte des droits numériques.

Graphique 8. Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste.



8.2.3. Autres accords passés en vue d'obtenir les appuis nécessaires à l'investissement

Les accords auxquels se réfèrent le tableau 7 sont les suivants :

- **PSOE-PNV** - Accord entre PSOE et EAJ-PNV (signé le 30/12/2019).
- **PSOE-ERC** - Accord pour la création d'une table ronde réunissant le Gouvernement et le Govern de Catalogne pour le règlement du conflit politique (signé le 02/01/2020).
- **PSOE-Nuevas Canarias** - Bases d'un programme canarien sur les relations avec l'État pour la période 2020-2024 (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-Teruel existe** - Pacte d'État pour le repeuplement et le rééquilibrage territorial (signé le 03/01/2020).
- **PSOE- Compromís** - Accord d'investissement PSOE-Compromís (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-BNG** - Accord PSOE-BNG (signé le 03/01/2020).



Tableau 7. Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.

Accord [Nb d'engagements]	En cours				Réalisés			
	Déc-20	Juin-21			Prévision Déc-21	Déc-20	Juin-21	Prévision Déc-21
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
PSOE-PNV [14]	11 (78,6 %)	10 (71,4 %)			10 (71,4 %)	1 (7,1 %)	3 (21,4 %)	3 (21,4 %)
		0 (0,0 %)	9 (64,3 %)	1 (7,1 %)				
PSOE-ERC [1]	1 (100 %)	1 (100 %)			1 (100 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
		0 (0,0 %)	1 (100 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-Nuevas Canarias [45]	24 (53,3 %)	22 (48,9 %)			22 (48,9 %)	13 (28,9 %)	17 (37,8 %)	17 (37,8 %)
		3 (6,7 %)	19 (42,2 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-Teruel existe [39]	30 (76,9 %)	27 (69,2 %)			24 (61,5 %)	4 (10,3 %)	10 (25,6 %)	13 (33,3 %)
		5 (12,8 %)	22 (56,4 %)	0 (0,0 %)				
PSOE- Compromís [22]	10 (45,4 %)	9 (40,9 %)			9 (40,9 %)	8 (36,4 %)	10 (45,5 %)	10 (45,5 %)
		0 (0,0 %)	9 (40,9 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-BNG [40]	26 (65,0 %)	26 (65,0 %)			24 (60,0 %)	9 (22,5 %)	10 (25,0 %)	12 (30 %)
		3 (7,5 %)	20 (50,0 %)	3 (7,5 %)				

5 engagements découlant de ces accords ont été laissés sans suite lors du semestre précédent. Pendant ce semestre, **1 nouvel engagement a été laissé sans suite** (voir tableau 8).

Il convient de souligner ici l'évolution de la réalisation des engagements au cours du semestre dans le cas de ceux figurant dans l'accord passé entre le PSOE et Teruel Existe.

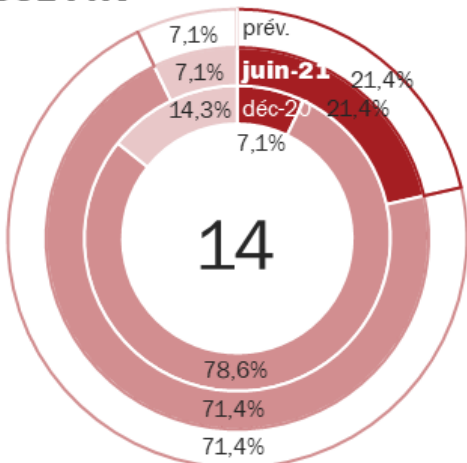
Les prévisions ont été dépassées de 1,2 % par rapport à ce qui avait été annoncé en décembre pour les engagements inclus dans ce bloc.



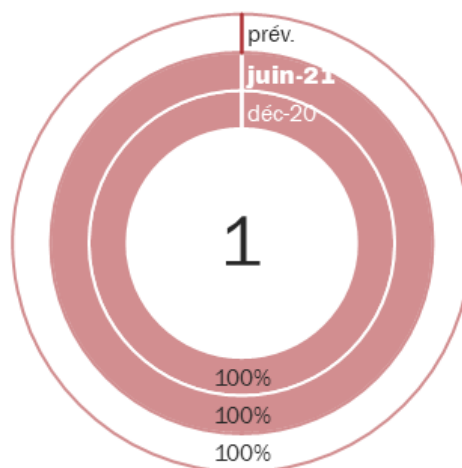
Graphique 9. Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.

■ réalisés ■ en cours ■ non commencés ■ laissés sans suite

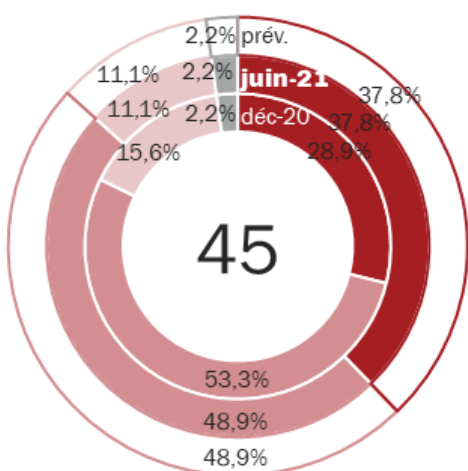
PSOE-PNV



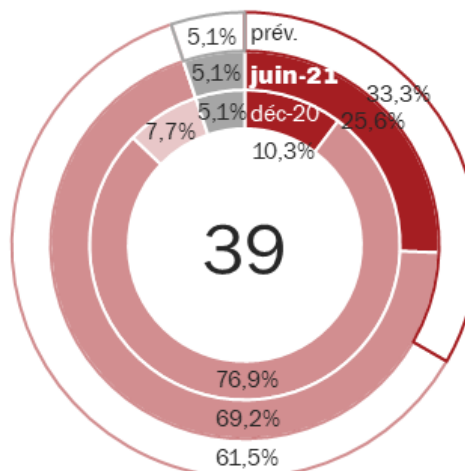
PSOE-ERC



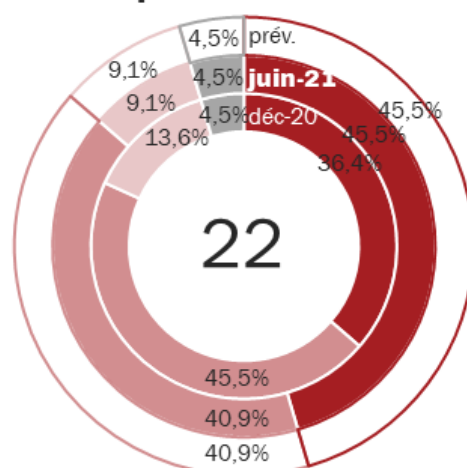
PSOE-Nueva Canarias



PSOE-Teruel Existe



PSOE-Compromís



PSOE-BNG

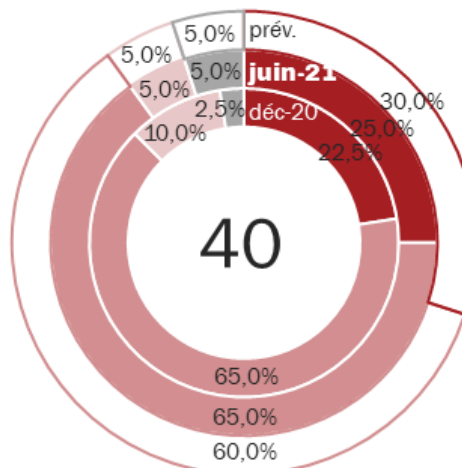




Tableau 8. Engagement laissé sans suite provenant d'autres accords passés avec des partis politiques.

Origine	Engagement	Justification
Accord PSOE-BNG	Récupérer l'activité de Barreras et Vulcano (industrie navale)	<p>Cet engagement aurait pu être considéré comme « réalisé », mais il a été classé comme « laissé sans suite » pour les raisons suivantes :</p> <p>Vulcano a été mis en liquidation judiciaire et l'autorité portuaire a finalement déclaré que la concession était annulée/annulé la concession. Le nouvel acquéreur auquel l'administrateur judiciaire a attribué les installations a demandé à l'autorité portuaire la nouvelle concession, mais l'autorité portuaire doit la soumettre à une procédure d'appel d'offres et il est possible que les installations soient destinées à une autre activité.</p> <p>Quant à Barreras, un accord entre créanciers a finalement été conclu par lequel l'armateur a pris le contrôle du chantier naval pour pour achever la construction du navire qui était en commande. Le navire a été livré en avance et sorti du chantier naval par l'armateur. Cette partie est donc « réalisée ». Néanmoins, après cette livraison, le chantier naval s'est retrouvé sans charge de travail, et ce volet est du ressort de l'entreprise.</p>



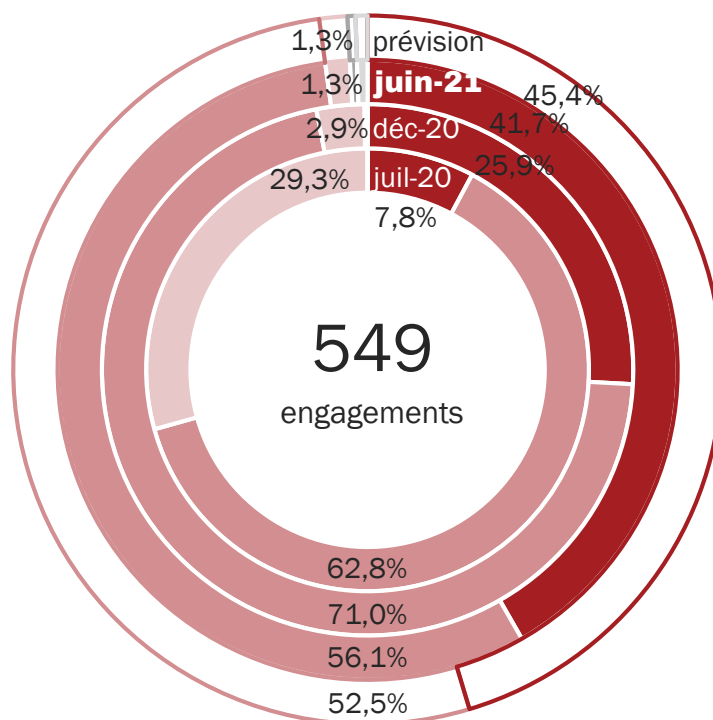
8.2.4. Engagements formulés lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères

Les tableaux et les graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements .

Tableau 9. Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.

Nb d'engagements	En cours					Réalisés		
	Déc-20	Juin-21			Prévision Déc-21	Déc-20	Juin-21	Prévision Déc-21
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
549	390 (71,0 %)	308 (56,1 %)			288 (52,5 %)	142 (25,9 %)	229 (41,7 %)	249 (45,4 %)
		5 (0,9 %)	293 (53,4 %)	10 (1,8 %)				

Graphique 10. Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.



■ réalisés ■ en cours ■ non commencés ■ laissés sans suite ■ écartés



La portée des interventions des ministres devant les chambres au début de la législature pour présenter les lignes stratégiques de leurs ministères a connu une **évolution très significative en termes de réalisation des engagements** au premier semestre 2021.

Le Gouvernement considère avoir laissé sans suite un nouvel engagement, en plus de celui laissé sans suite en 2020. Il figure au tableau 10 avec la justification de la décision.

Tableau 10. *Engagement pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères et laissé sans suite.*

Origine	Engagement	Justification
Audition de la ministre des Finances le 20/02/2020	Présenter une nouvelle méthodologie pour le calcul de la règle de dépenses, comme l'ont demandé les régions et les conseils municipaux. Objectif 2020	Les règles budgétaires ont été suspendues en 2020 et 2021, de sorte que l'engagement a perdu sa raison d'être.

8.3. Engagements liés au PRTR

Le Plan pour la relance, la transformation et la résilience a été approuvé par le Conseil des ministres le 27 avril et évalué positivement par la Commission européenne sur la base des critères énoncés dans le règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience. Il a finalement été approuvé par le Conseil pour les affaires économiques et financières (ECOFIN) le 13 juillet, ce qui implique le déblocage des fonds. Il est composé de 212 mesures, regroupées en 30 volets et structurées autour de 4 grands axes de transformation.

Certaines des mesures incluses dans le plan étaient déjà reflétées dans les engagements pris précédemment par le Gouvernement. Concrètement, 147 engagements présentés en décembre sont liés, en partie ou dans leur totalité, à l'objectif indiqué dans les mesures du plan.

Pour terminer d'intégrer les mesures restantes à la carte des engagements, il a fallu générer 170 engagements supplémentaires : certains sont entièrement liés aux dites mesures et d'autres complètent des mesures qui n'étaient incluses auparavant que de manière partielle.



On obtient ainsi un nombre total de 317 engagements associés aux 212 mesures du plan.

Le présent rapport n'a pas pour but de servir d'outil pour le suivi officiel de la mise en œuvre du plan et de chacune de ses mesures et ne peut être utilisé à cet effet. Des paramètres et des procédures spécifiques pour le suivi du plan sont déjà en place.

Toutefois, l'ampleur et la portée du plan rendent nécessaire l'inscription de ses objectifs dans le cadre de la planification et du suivi de l'activité gouvernementale et, en particulier, dans tout exercice systématique de redevabilité qui serait mené sur le déroulement de l'action gouvernementale.

Ainsi, les tableaux ci-dessous présentent une analyse du niveau de mise en œuvre des **engagements liés** aux mesures du plan et de l'évolution prévue pour le prochain semestre. En outre, les engagements associés aux **20 réformes majeures décrites dans le plan** sont examinés en détail.

Tableau 11. Réalisation des engagements liés au PRTR.

Origine [Nb d'engagements]	En cours			Prévision Déc-21	Réalisés	
	Juin-21				Juin-21	Prévision Déc-21
	Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers			
Nouveaux liés au PRTR [170]	127 (74,7 %)			140 (82,4 %)	9 (5,3 %)	17 (10,0 %)
	0 (0,0 %)	127 (74,7 %)	0 (0,0 %)			
Éxistants mais associés au PRTR [147]	102 (69,4 %)			93 (63,3 %)	43 (29,3 %)	52 (35,4 %)
	1 (0,7 %)	100 (68,0 %)	1 (0,7 %)			
Total [317]	229 (72,2 %)			233 (73,5 %)	52 (16,4 %)	69 (21,8 %)
	1 (0,3 %)	227 (71,6 %)	1 (0,3 %)			



Tableau 12. Réalisation des engagements associés aux 20 réformes majeures du PRTR.

Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
1. Loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Modifier les conditions requises, les règles et les appels d'offres pour les enchères d'énergie	Réalisé
	Approuver un mécanisme de soutien pour la promotion de la production renouvelable	En cours
	Adopter la loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Réalisé
2. Développement d'un système énergétique robuste et flexible, déploiement et intégration des énergies renouvelables	Adopter la loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Réalisé
	Définir un cadre réglementaire pour les services d'agrégation, de gestion de la demande et de flexibilité.	En cours
3. Feuille de route de l'hydrogène renouvelable	Approuver une feuille de route pour l'hydrogène : engagement en faveur de l'hydrogène renouvelable	Réalisé
4. Résilience et adaptation des écosystèmes, développement et connectivité des infrastructures vertes	Élaborer et développer la stratégie nationale en matière d'infrastructures vertes, de connectivité écologique et de restauration	En cours
5. Loi sur l'eau et plan national pour le traitement, l'assainissement, l'efficacité, les économies et la réutilisation de l'eau	Approuver les plans et les stratégies pour l'eau et modifier la réglementation	En cours
6. Modernisation de la politique agricole et de la pêche - Protection des sols et utilisation efficace de l'eau	Élaborer un cadre législatif sur la nutrition durable des sols agricoles	En cours
	Introduire un projet de loi sur la pêche durable	En cours
7. Politique des déchets et promotion de l'économie circulaire	Assurer le suivi de la législation sur les déchets et l'économie circulaire récemment adoptée	En cours
8. Modernisation du Système national de la science et soutien à l'innovation	Développer la loi sur la science	En cours
	Approuver la stratégie espagnole pour la science, la technologie et l'innovation 2021-2027	Réalisé
	Développer le système d'information sur la science, la technologie et l'innovation (SICTI)	En cours
9. Stratégie pour une mobilité durable et connectée	Approuver la stratégie pour une mobilité sûre, durable et connectée	En cours



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
10. Nouvelle politique du logement	Promouvoir un cadre réglementaire dans lequel les grands propriétaires de logements collaborent avec l'administration pour rendre les logements vacants disponibles à des prix raisonnables	En cours
	Adopter une législation garantissant un logement public aux personnes en situation de vulnérabilité.	En cours
	Approuver une loi sur le logement	En cours
11. Modernisation de la Justice	Présenter au Conseil des ministres, avant la fin de l'année, un avant-projet de loi de procédure pénale	Réalisé
	Intégrer les plateformes de gestion des procédures afin de préserver l'efficacité du système et l'intégration territoriale (projet 27.1 du plan « Justice 2030 »)	En cours
	Répondre aux nouveaux besoins organisationnels, procéduraux et structurels de la justice à moyen et long terme (projets 10 et 13 du plan « Justice 2030 »).	En cours
	Promouvoir l'État de droit (projets 22.1 et 22.2 du plan « Justice 2030 »)	En cours
12. Modernisation et numérisation de l'administration	Réduire l'emploi temporaire et renforcer la stabilité du personnel, en ramenant le taux d'intérim à 8 %	En cours
	Promouvoir la pratique de l'évaluation au sein de l'administration et des organismes publics qui en dépendent	En cours
	Approuver un plan pour la numérisation de l'administration	Réalisé
	Moderniser l'administration pour simplifier les processus et les procédures administratives	En cours
	Intégrer l'impact démographique dans l'élaboration des lois, des programmes et des investissements	En cours
	Promouvoir le plan de numérisation de l'administration afin d'accroître l'efficacité et de réduire la fracture numérique dans l'utilisation de l'administration électronique grâce au développement de services publics électroniques universels et de qualité	En cours



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
13. Améliorer la qualité de la réglementation et le climat des affaires - Réforme du droit des faillites	Améliorer la qualité de la réglementation et le climat des affaires (projet 24.1 du plan « Justice 30 »)	En cours
	Réforme de la loi 3/2004 qui établit des mesures pour lutter contre les retards de paiement dans les transactions commerciales	En cours
14. Modernisation et renforcement du système national de santé	Avancer dans la mise en œuvre du cadre stratégique pour la modernisation des soins de santé primaires	En cours
	Réformer le système public de santé	En cours
	Renforcer les capacités professionnelles et réduire les emplois temporaires	En cours
15. Modernisation et renforcement des systèmes d'éducation, de formation professionnelle et des universités	Promouvoir le plan de modernisation de la formation professionnelle	En cours
	Développer la loi organique 3/2020 du 29 décembre 2020, qui modifie la loi organique 2/2006 du 3 mai 2006 sur l'éducation	En cours
16. Nouvelles politiques publiques du marché du travail : vers un statut des travailleurs du XXI ^e siècle	Améliorer les politiques de l'emploi	Réalisé
	Améliorer la garantie pour la jeunesse afin de lutter contre le chômage	Réalisé
	Renforcer l'employabilité en améliorant les compétences et en facilitant la transition professionnelle Formuler et mettre à jour un indice mathématique personnel d'employabilité	En cours
17. Nouvelle économie des services à personne	Renforcer la prise en charge des adultes dépendants et promouvoir un changement de modèle d'accompagnement et de soins de longue durée	En cours
18. Renforcement des politiques d'inclusion et des services sociaux	Adopter une loi-cadre sur les services sociaux qui garantisse un portefeuille minimal de gestion décentralisée	En cours
19. Modernisation et progressivité de l'impôt	Mettre en place un comité d'expert-es pour la réforme fiscale	Réalisé
20. Consolidation du système de retraite	Revoir la prise en compte des périodes non travaillées et protéger les personnes dont les cotisations sont irrégulières au long de leur carrière.	En cours
	Éliminer le « facteur de durabilité », qui consiste à ajuster le montant des	En cours



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
	pensions à l'espérance de vie, ainsi que l'indice de revalorisation des pensions	
	Encourager les salariés à repousser leur départ à la retraite grâce à des formules de cumul emploi-retraite et des incitations financières, décourager les départs anticipés et revoir ces formules	En cours

8.4. Autres sources

Cette section comprend les engagements pris par les membres du Gouvernement depuis le début de la législature jusqu'au 30 juin 2021. Les engagements peuvent provenir de déclarations publiques, de plans, d'accords, d'auditions, de réunions, de visites et d'autres espaces dans lesquels un engagement spécifique est pris dans les termes décrits dans les bases méthodologiques figurant à l'**annexe I** du présent rapport.

Comme on peut le voir dans le tableau 13, ce type d'engagement a connu une augmentation logique au cours du premier semestre 2021, et cela devrait continuer à être le cas pour chaque exercice.

Tableau 13. Réalisation des engagements provenant d'autres sources.

Nb engagements actuel [nb engagements en déc-20]	En cours				Prévision Déc-21	Réalisés		
	Déc-20	Juin-21				Déc-20	Juin-21	Prévision Déc-21
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
150 [92]	61 (66,3 %)	99 (66,0 %)			88 (58,7 %)	21 (22,8%)	44 (29,3%)	55 (36,7%)
		2 (1,3 %)	93 (62,0 %)	4 (2,7 %)				



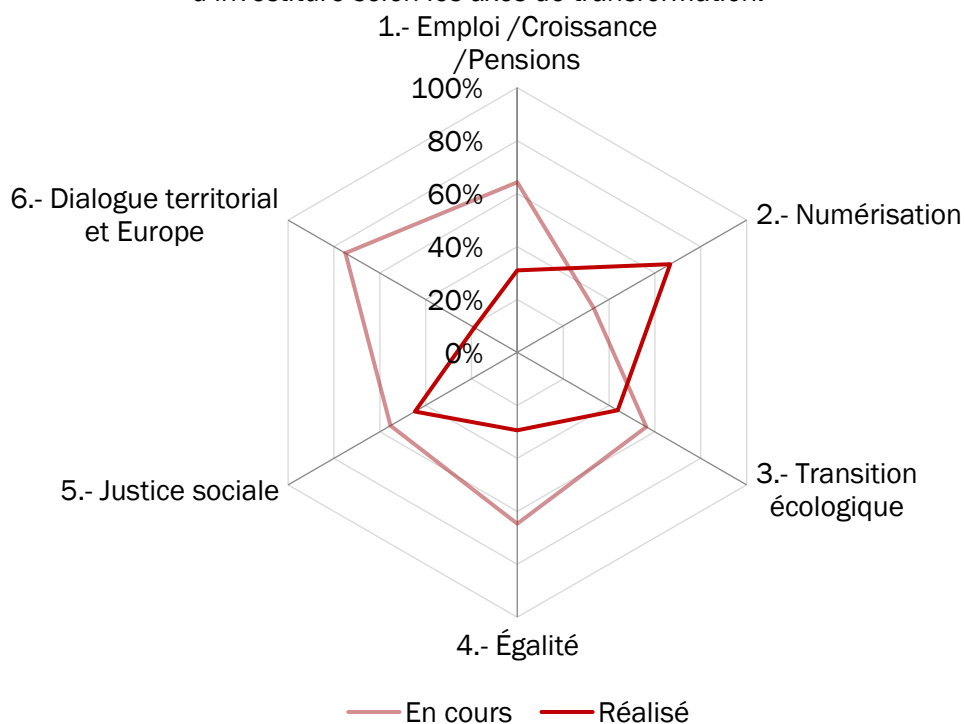
8.5. Réalisation des engagements selon les axes stratégiques

Le discours d'inauguration s'articulait autour desdits « axes de transformation », qui sont au nombre de six. L'état de mise en œuvre des engagements pris dans le discours d'investissement, distribués selon les axes de transformation, est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14. Engagements contenus dans le discours d'investissement selon les six axes de transformation.

Axes de transformation	Nb d'engagements	Juin-21	
		En cours	Réalisé
1.- Emploi/croissance/pensions	84	64,3 %	31,0 %
2.- Numérisation	12	33,3 %	66,7 %
3.- Transition écologique	16	56,3 %	43,8 %
4.- Égalité	17	64,7 %	29,4 %
5.- Justice sociale	94	55,3 %	44,7 %
6.- Dialogue territorial et Europe	16	75,0 %	18,8 %
Total	239	59,4 %	38,1 %

Graphique 11. Réalisation à Juin 21 des engagements contenus dans le discours d'investissement selon les axes de transformation.



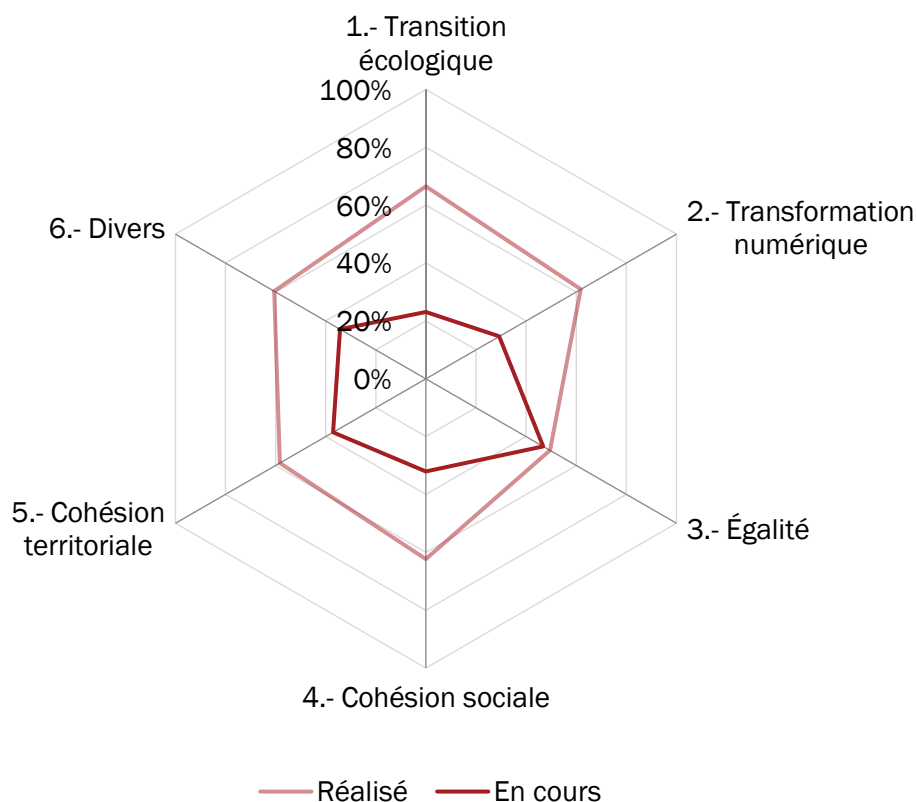


La réponse à la pandémie et à ses conséquences a modifié le cadre stratégique, défini dans le Plan pour la relance, la transformation et la résilience autour de 4 lignes directrices (la cohésion pouvant être décomposée en cohésion sociale et territoriale).

Tableau 15. Réalisation globale des engagements selon les lignes directrices du PRTR.

Lignes directrice du PRTR	Nb d'engagements	Juin-21	
		En cours	Réalisé
Transition écologique	221	66,5 %	23,1 %
Transformation numérique	123	61,8 %	29,3 %
Égalité	109	49,5 %	46,8 %
Cohésion sociale	571	62,3 %	32,0 %
Cohésion territoriale	302	58,3 %	37,1 %
Divers	137	60,6 %	34,3 %
Total	1.463	61,0 %	32,8 %

Graphique 12. Réalisation à Juin-21 des engagements selon les lignes directrices du PRTR.





Il s'avère nécessaire de créer un sixième groupe (« Divers ») dans lequel placer tous les engagements qui, de par leur nature, ne relèvent pas du champ d'application des lignes directrices.

On trouvera ci-après une **analyse qualitative des engagements les plus significatifs ayant été réalisés, en cours et non commencés**, ainsi que les initiatives mises en place jusqu'au 30 juin, pour chacune des grandes lignes directrices de l'action du Gouvernement. Les mises à jour de l'état de mise en œuvre de certaines mesures au cours du mois de juillet sont identifiées par la note de bas de page correspondante.

POUR UNE ESPAGNE VERTE

Tableau 16. Réalisation des engagements pour une Espagne verte.

Engagements	En cours Juin-21	Réalisés Juin-21	Réalisation prévue Déc-21
221	66,5 %	23,1 %	25,3 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES

- Approbation de la loi sur le changement climatique et la transition énergétique.
- Présentation du projet de loi sur les déchets et les sols pollués. En phase parlementaire.
- Présentation du projet de loi pour la création du Fonds national pour la durabilité du système électrique a été présenté. En phase parlementaire.
- Travaux en cours sur l'avant-projet de loi visant à réduire la rétribution des émissions de CO₂ qui a été approuvé au premier tour par le Conseil des ministres.
- Travaux en cours sur l'avant-projet de loi sur la pêche durable et approbation au premier tour par le Conseil des ministres.
- Travaux en cours sur la future loi de mobilité durable, qui comprendra la création d'un système national de mobilité.
- Rédaction en cours de la loi sur le bien-être des animaux et préparation d'une réforme du code pénal permettant d'inclure les infractions commises à l'encontre des animaux.
- Adoption de la stratégie de stockage de l'énergie.
- Approbation du programme MOVES III pour la promotion des véhicules électriques, le programme MOVES II ayant par ailleurs été doté de 20 millions d'euros supplémentaires destinés aux régions ayant alloué 100 % de leur budget au volet du plan relatif à l'achat de véhicules électriques.
- Travaux en cours sur le plan national de financement durable.



- Premières enchères d'énergies renouvelables pour la période 2020-2025 dans le cadre du nouveau système approuvé par le gouvernement en décembre 2020, dans lequel le promoteur reçoit un prix fixe pour l'énergie produite en fonction de l'offre qu'il a proposée.
- Entrée en vigueur le 1^{er} juin d'un nouveau modèle de facture d'électricité pour les consommateurs dans le cadre du « prix volontaire pour les petits consommateurs » (PVPC), qui encourage les économies d'énergie, l'efficacité, l'autoconsommation et le déploiement des véhicules électriques.
- Approbation d'une aide directe de 1,32 milliard d'euros aux régions et aux villes autonomes de Ceuta et de Melilla pour des programmes d'incitation liés à l'autoconsommation et au stockage, dans le cas des sources d'énergie renouvelables, ainsi que pour la mise en œuvre de systèmes thermiques renouvelables dans le secteur résidentiel.
- Avancées dans la mise en place de l'Assemblée des citoyen-nes pour le climat.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS NON COMMENCÉS

- Approuver une loi visant à réglementer le cycle intégral de l'eau.

POUR UNE ESPAGNE NUMÉRIQUE

Tableau 17. Engagements pour une Espagne numérique.

Engagements	En cours	Réalisés Juin-21	Réalisation prévue Déc-21
123	61,8 %	29,3 %	35,0 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES

Présentation d'un plan de numérisation des administrations publiques.

Présentation du plan de de transformation numérique des PME 2021-2025 et programme Digital Toolkit en cours d'élaboration.

Présentation du plan national pour les compétences numériques et du hub de compétences numériques qui y est prévu.

Présentation du plan « Espagne, pôle audiovisuel de l'Europe ».

Approbation du plan d'État pour la recherche scientifique et technique et l'innovation pour la période 2021-2023.

Travaux en cours sur l'avant-projet de loi modifiant la loi sur la science, la technologie et l'innovation et approbation par le Conseil des ministres au premier tour.



Approbation d'un plan de choc en matière de cybersécurité, mise à jour du schéma de sécurité national et adoption de mesures permettant d'accroître le niveau de cybersécurité des fournisseurs de technologies dans le secteur public.

Travaux en cours portant sur la rédaction de l'avant-projet de loi visant à promouvoir l'écosystème des startups, présentation imminente au Conseil des ministres pour approbation au premier tour.¹

Poursuite des travaux sur l'avant-projet de loi générale sur la communication audiovisuelle.

Poursuite des travaux sur l'avant-projet de la loi générale sur les télécommunications (il a été convenu qu'il soit traité de manière urgente).

Travaux en cours sur la rédaction de la loi sur l'efficacité numérique du service public de la justice.

Charte des droits numériques² en cours d'élaboration.

Publication du nouvel appel à candidatures pour le Programme d'extension de la large bande de nouvelle génération. Il permettra d'octroyer des aides pour un montant de 36,84 millions d'euros afin de déployer un réseau à très haut débit dans différentes provinces espagnoles, auquel auront accès plus de 156 000 foyers et locaux.

Travaux en cours sur l'appel d'offres pour les concessions de la bande de fréquence 700 MHz, l'une des bandes prioritaires pour le déploiement de la technologie 5G.

Lancement de « Elementos de IA », une formation en ligne gratuite et ouverte à toutes les personnes intéressées sur les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle.

Création de nouvelles aides pour le développement de jeux vidéo et d'autres contenus issus de la création numérique.

¹ Approuvé au premier tour par le Conseil des ministres le 6 juillet 2021 (<https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeministros/referencias/Paginas/2021/refc20210720.aspx#memoria>).

² L'accord par lequel la Charte des droits numériques est adoptée a été approuvé par le Conseil des ministres le 13 juillet 2021 (<https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeministros/referencias/Paginas/2021/refc20210706.aspx#publico>).

**PRINCIPAUX ENGAGEMENTS NON COMMENCÉS**

- Numériser et promouvoir les grands services culturels.
- Opérer une transition numérique dans le secteur de l'eau.

POUR UNE ESPAGNE SANS DISPARITÉS ENTRE LES SEXESTableau 18. *Engagements pour une Espagne sans disparités entre les sexes.*

Engagements	En cours	Réalisés Juin-21	Réalisation prévue Déc-21
109	49,5 %	46,8 %	48,6 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES

- Travail en cours sur l'avant-projet de loi organique portant sur la garantie intégrale de la liberté sexuelle (phase parlementaire imminente³).
- Approbation du plan *Corresponsables*, doté de 190 millions d'euros, pour la transformation du système d'accueil des enfants de moins de 14 ans.
- Approbation de la création d'un nouveau complément de maternité et paternité, visant à réduire l'actuelle disparité entre les sexes au niveau des pensions.
- Lancement d'un plan d'action d'urgence contre la traite et l'exploitation sexuelle et, dans ce cadre, démarrage des travaux d'élaboration pour un projet de loi globale contre la traite.
- Mise en place de centres de prise en charge globale des victimes de violences sexuelles, ouverts 24 heures sur 24.
- Élargissement des missions du service 016 qui fournit à présent des informations, des conseils juridiques et une prise en charge psychosociale immédiate pour toutes les formes de violence perpétrées contre les femmes.
- La loi organique relative à la protection intégrale des enfants et des adolescents contre la violence – déjà adoptée en phase parlementaire – prévoit la suspension du droit de visite des mineurs lorsque le parent purge une peine (ou situation similaire) pour des crimes graves de violence sexiste ou commis en présence des enfants mineurs.
- La prise en charge des victimes de violence de genre et les services d'hébergement pour les victimes de violence de genre, d'exploitation sexuelle et/ou de traite à des fins d'exploitation sexuelle sont désormais considérés comme des services essentiels.

³ Approuvé au deuxième tour par le Conseil des ministres le 6 juillet 2021 pour sa présentation aux Cortes (<https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeministros/referencias/Paginas/2021/refc20210706.aspx#sexual>).



- Poursuite de la promotion du système VioGén avec la signature de nouveaux accords avec différentes mairies.
- L'avant-projet de loi pour l'égalité réelle et effective des personnes transgenres et pour la garantie des droits des personnes LGTBI – approuvé au premier tour par le Conseil des ministres – inclut le droit d'accès à la procréation médicalement assistée pour toutes les femmes.
- Travaux en cours sur la modification de la loi organique sur la santé sexuelle et reproductive et l'interruption volontaire de grossesse.
- Création d'un bureau de l'égalité et mise en place d'un protocole sur le harcèlement sexuel dans les établissements pénitentiaires.
- Présentation du Guide de politique étrangère féministe.
- Approbation de la qualification de la ligue de football féminin en tant que ligue professionnelle par le comité directeur du Conseil supérieur des sports.

POUR UNE ESPAGNE DE LA COHÉSION ET DE L'INCLUSION

Tableau 19. Engagements pour une Espagne de la cohésion et de l'inclusion.

Cohésion	Engagements	En cours Déc.20	Réalisés Juin-21	Réalisation prévue Déc-21
Sociale	571	62,3 %	32,0 %	39,7 %
Territoriale	302	58,3 %	34,3 %	40,9 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES

- Lancement et mise en œuvre en Espagne de la « Stratégie de vaccination COVID-19 » dont l'objectif était de vacciner 70 % de la population avant la fin de l'été 2021.
- Approbation de la loi organique sur la protection intégrale des enfants et des adolescents contre la violence.
- Approbation de la loi organique réglementant l'euthanasie.
- L'avant-projet de loi pour l'égalité réelle et effective des personnes transgenres et pour la garantie des droits des personnes LGTBI, qui a été approuvé par le Conseil des ministres au premier tour, est en cours de traitement.
- Présentation du projet de loi de réforme de l'article 49 de la Constitution espagnole, actuellement en phase parlementaire, afin d'améliorer la protection sociale des personnes handicapées. Approbation du décret royal visant à promouvoir l'accès à l'emploi des personnes présentant une déficience intellectuelle.



- Avant-projet de loi sur la mémoire démocratique (phase parlementaire imminente⁴).
- Mise en œuvre du plan de choc 2021-2023 au sein du dispositif pour l'autonomie et la prise en charge de la dépendance.
- Accord avec les partenaires sociaux concernant la réforme du système public de pensions, qui établit un cadre pour la revalorisation selon l'IPC.
- Modification du Statut des travailleurs pour garantir les droits des personnes qui fournissent des services de livraison dans le cadre des plateformes numériques et mise en place d'une campagne d'inspection contre les principaux modèles de fraude.
- Approbation du plan « Garantía juvenil Plus » 2021-2027 pour le travail décent des jeunes.
- Mise en place de la Commission consultative pour l'analyse du salaire minimum interprofessionnel.
- Modernisation de la négociation collective, réforme de la sous-traitance et mécanismes de renforcement des contrats à durée indéterminée: autant de sujets abordés avec les partenaires sociaux à la table des négociations.
- Travaux en cours pour l'approbation imminente d'une disposition normative ayant force de loi visant à réduire le caractère temporaire de l'emploi public⁵.
- Approbation d'un plan de 130 mesures pour faire face au défi démographique.
- Création du Forum pour la cohésion territoriale.
- Travaux en cours pour l'approbation prochaine de la stratégie relative au défi démographique.
- Approbation au premier tour par le Conseil des ministres de la loi organique pour l'organisation et l'intégration de la formation professionnelle qui est actuellement en phase parlementaire.
- Travaux en cours pour la rédaction de la future loi sur le logement.
- Avancées sur la rédaction d'un plan pour un logement locatif abordable, l'objectif de développer un véritable parc de logements publics ayant par ailleurs été porté à 100 000 logements.
- Approbation de la loi sur les mesures visant à prévenir et à combattre la fraude fiscale et mise en place du comité d'expert-es pour la réforme fiscale.
- Approbation du décret-loi royal portant adoption de mesures urgentes dans le domaine de la fiscalité et de la production des énergies, et concernant la gestion des redevances et du tarif d'utilisation de l'eau.

⁴ Approuvé au deuxième tour par le Conseil des ministres le 20 juillet 2021 pour sa présentation aux Cortes (<https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeministros/referencias/Paginas/2021/refc20210720.aspx#memoria>).

⁵ Décret-loi royal approuvé en Conseil des ministres le 6 juillet 2021 (<https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeministros/referencias/Paginas/2021/refc20210706.aspx#publico>).



- Approbation de la stratégie pour l'entrepreneuriat espagnol « España Nación Emprendedora ».
- Approbation au premier tour par le Conseil des ministres de l'avant-projet de loi organique sur l'efficacité organisationnelle du service public de la justice, actuellement en phase parlementaire.
- Des progrès continuent d'être réalisés dans le traitement de l'avant-projet de loi sur les procédures pénales, qui a été approuvé en 2020 par le Conseil des ministres au premier tour.
- L'avant-projet de loi portant modification de la loi sur le patrimoine historique espagnol et de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui a été approuvé par le Conseil des ministres au premier tour, est en cours de traitement.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS NON COMMENCÉS

- Approuver la loi sur la liberté de conscience.
- Modifier la loi de justice universelle.
- Élaborer une loi sur l'asile.
- Approuver un Statut des travailleurs du XXI^e siècle.
- Créer des bureaux consacrés au dépeuplement dans au moins 20 régions nécessitant une action urgente en la matière.



8.6. Engagements par fonctions des administrations publiques

La classification selon les fonctions des administrations publiques (COFOG) est une classification internationale qui répartit les interventions publiques selon leur finalité et leur objectif. Utilisée par les Nations Unies, l'OCDE, l'Union européenne et d'autres organisations internationales pour la composition des dépenses publiques et leur comparaison internationale, elle peut également être utilisée pour classer et suivre les différentes interventions publiques dans des domaines prédéfinis.

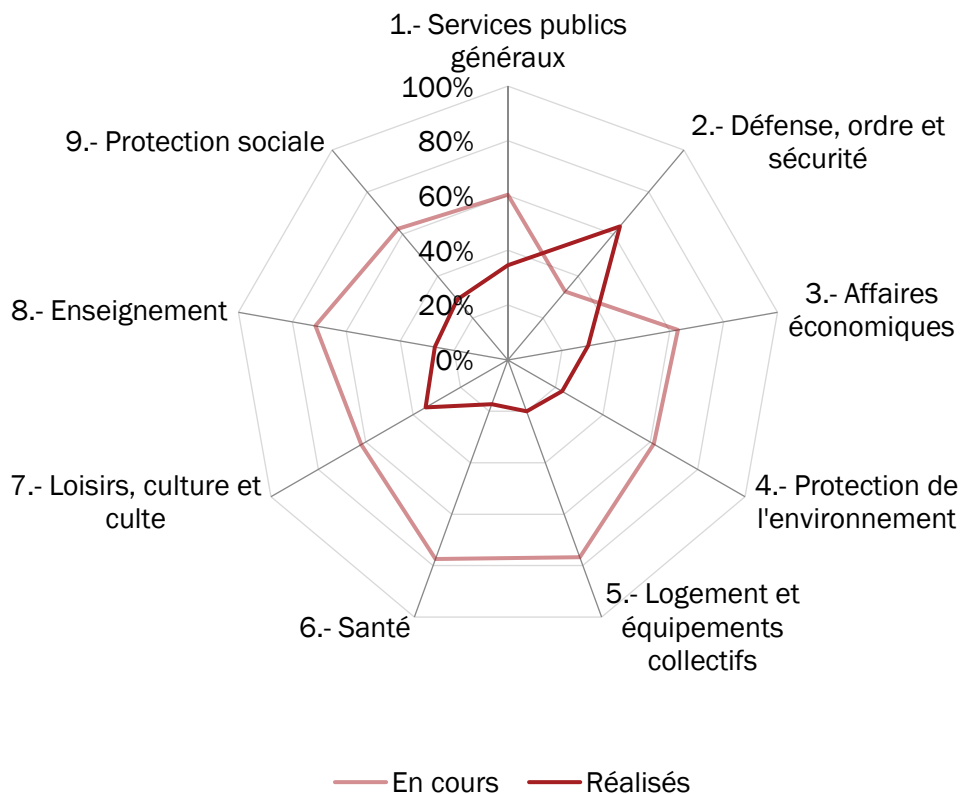
Le tableau 20 et le graphique 13 montrent l'état de mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement au 30 juin 2021 selon ladite classification internationale.

Tableau 20. *Vision globale de la réalisation des engagements selon la COFOG.*

Fonctions des administrations publiques	Nb d'engagements	Juin-21	
		En cours	Réalisés
1.- Services publics généraux	373	60,3 %	34,6 %
2.- Défense, ordre et sécurité publics	132	32,6 %	63,6 %
3.- Affaires économiques	471	63,1 %	29,7 %
4.- Protection de l'environnement	96	61,5 %	22,9 %
5.- Logement et équipements collectifs	30	76,7 %	20,0 %
6.- Santé	93	77,4 %	17,2 %
7.- Loisirs, culture et culte	118	61,9%	34,7 %
8.- Enseignement	70	71,4 %	27,1 %
9.- Protection sociale	80	62,5 %	28,8 %



Graphique 13. Réalisation des engagements selon les fonctions des administrations publiques.





Sommaire tableaux

Tableau 1. <i>Bilan de réalisation des engagements au 30 juin 2021.</i>	4
Tableau 2. <i>Bilan et écart dans la réalisation des engagements figurant dans le rapport de décembre 2020.</i>	4
Tableau 3. <i>Réalisation générale des engagements.</i>	21
Tableau 4. <i>Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.</i>	24
Tableau 5. <i>Réalisation des engagements pris dans l'accord de coalition progressiste.</i>	26
Tableau 6. <i>Engagement de l'Accord de coalition progressiste laissé sans suite.</i>	26
Tableau 7. <i>Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.</i>	28
Tableau 8. <i>Engagement laissé sans suite provenant d'autres accords passés avec des partis politiques.</i>	30
Tableau 9. <i>Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.</i>	31
Tableau 10. <i>Engagement pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères et laissé sans suite.</i>	32
Tableau 11. <i>Réalisation des engagements liés au PRTR.</i>	33
Tableau 12. <i>Réalisation des engagements associés aux 20 réformes majeures du PRTR.</i>	34
Tableau 13. <i>Réalisation des engagements provenant d'autres sources.</i>	37
Tableau 14. <i>Engagements contenus dans le discours d'investiture selon les six axes de transformation.</i>	38
Tableau 15. <i>Réalisation globale des engagements selon les lignes directrices du PRTR.</i> ..	39
Tableau 16. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne verte.</i>	40
Tableau 17. <i>Engagements pour une Espagne numérique.</i>	41
Tableau 18. <i>Engagements pour une Espagne sans disparités entre les sexes.</i>	43
Tableau 19. <i>Engagements pour une Espagne de la cohésion et de l'inclusion.</i>	44
Tableau 20. <i>Vision globale de la réalisation des engagements selon la COFOG.</i>	47



Sommaire graphiques

Graphique 1. <i>Processus de réalisation</i>	11
Graphique 2. <i>États de mise en œuvre des engagements</i>	13
Graphique 3. <i>Objectifs de développement durable</i>	19
Graphique 4. <i>Alignement des engagements avec les ODD</i>	20
Graphique 5. <i>Évolution des engagements</i>	22
Graphique 6. <i>Écart par rapport aux prévisions de réalisation des engagements</i>	23
Graphique 7. <i>Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture</i>	25
Graphique 8. <i>Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste</i> ...27	
Graphique 9. <i>Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques</i>	29
Graphique 10. <i>Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat</i>	31
Graphique 11. <i>Réalisation à Juin 21 des engagements contenus dans le discours d'investiture selon les axes de transformation</i>	38
Graphique 12. <i>Réalisation à Juin-21 des engagements selon les lignes directrices du PRTR</i>	39
Graphique 13. <i>Réalisation des engagements selon les fonctions des administrations publiques</i>	48



GOBIERNO
DE ESPAÑA